

Education aux Médias et à l'Information

Feuille de route académique 2025 - 2026

L'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) permet aux élèves de **mieux comprendre le monde qui les entoure** en développant leur capacité à **s'informer de manière responsable et à exercer leur esprit critique**. Elle leur donne des compétences pour **trouver, analyser et produire** des contenus dans différents **médias** (journaux, réseaux sociaux, télévision, radio...).

L'EMI est une éducation à la **citoyenneté**, indispensable pour comprendre le monde dans lequel l'abondance des moyens de communication peut susciter une perte de repères. **En développant leur esprit critique, les élèves deviennent des citoyens responsables et autonomes, capables de déployer leur liberté d'agir et de respecter les opinions des autres.**

La feuille de route académique EMI est validée par madame la rectrice sur proposition du référent académique EMI. Elle est rédigée par le RAEMI et les correspondants académique du CLEMI, en conformité avec **la circulaire relative à la généralisation de l'EMI du 24 janvier 2022** (<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2202370C.htm>) et en lien avec les axes d'action préconisés par la Cellule Académique EMI.

1. Structurer le pilotage afin d'aider au déploiement de l'EMI dans tous les territoires

Coordonner la mobilisation des acteurs afin de renforcer la place de l'EMI.

- Maintenir la synergie d'action entre le RAEMI et les **correspondants académiques CLEMI**
- **Mobiliser les acteurs académiques qui contribuent à l'EMI** (animation de la CAEMI)
- Renforcer la concertation avec les **DASEN** pour la déclinaison du projet EMI à l'échelle départementale
- Accompagner les **IEN** porteurs de la mission EMI 1^{er} degré et aider à la diffusion des bonnes pratiques

Mettre en place et animer un réseau de personnes ressources

- Animer le **pôle de compétences EMI** : groupe de réflexion et de production académique pluridisciplinaire et interdégrés (formation et production de ressources)
- Renforcer la place des **interlocuteurs académiques EMI** : professeurs relais départementaux au service des actions locales et des établissements

2. Initier l'information et la formation de la communauté éducative autour des grandes thématiques d'actions académiques (en lien avec EAFC)

Renforcer la culture médiatique : accompagner la production et la diffusion d'un média d'information et/ou d'expression avec les élèves

- Accompagnement des équipes pédagogiques aux usages des médias scolaires (FIL)

- Suivi des établissements lauréats de l'appel à projet un web radio un parrain
- Mise en place de la 2^e fête de la Radio scolaire (juin 2026)

Renforcer la culture informationnelle, sociale et citoyenne de l'EMI des enseignants : comprendre ce que sont les acteurs, les processus de production, de diffusion et de réception de l'information. Savoir mettre en œuvre des pratiques informationnelles éthiques et responsables

- Accueillir le Tour de France de l'EMI (séminaire France TV)
- Action de formation 2025-6 : « *Développer l'esprit critique des élèves : l'Education aux Médias et à l'information au cœur des pratiques et des apprentissages* » ; « *Réseaux sociaux : dynamiques de réceptions et de partage* »
- En lien avec la DRANE, mettre en œuvre des ressources sur l'évolution des pratiques informationnelles à l'heure de l'IA

Renforcer la culture de la pédagogie et de la didactique de l'EMI :

- **Ancrer l'EMI dans toutes les disciplines**
- **Accompagner la mise en œuvre des nouveaux programmes EMI de cycle 4**
- Favoriser les actions interdégrés (liaison école collège)
- Assurer une **veille des formations EMI** en ligne et inciter les personnels à s'auto-former (ressources CLEMI, CANOPE, etc.)

3. Identifier et accompagner les actions des écoles et établissements scolaires

- **Aider les chefs d'établissements** à la mise en place de projets EMI
- **Aider les établissements à structurer leur parcours citoyen en lien avec la mise en place de l'EMI**
- **Cartographier** au niveau académique les activités remarquables déployées en établissement
- **Valoriser les projets EMI** sur le site académique

4. Faciliter le lien avec les ressources, actions et partenaires susceptibles d'aider à la mise en place de projets EMI

Impulser des actions structurantes en EMI

- Accompagner la Semaine de la Presse et des Médias dans l'École
- Promouvoir les concours de médias scolaires et de productions (de type *Médiatiks*, ...)

Renforcer et diversifier les partenariats (en lien avec la DAAC)

- Pérenniser les actions avec les partenaires majeurs de l'académie au service de la formation des enseignants et de l'accompagnement des élèves (Fondation Varenne, La Montagne, l'Onde Porteuse, l'ARCOM)
- Développer les actions ponctuelles et faciliter les mises en relation avec les partenaires reconnus (médias, associations, journalistes, professionnels, ...)